

Guide d'utilisation du recueil d'observations

AU SEIN D'ACCUEILS COLLECTIFS EN SEINE-ET-MARNE

Un guide pour les professionnels

Vous travaillez au sein d'une structure d'accueil collectif en Seine-et-Marne ?

Ce guide, conçu pour vous, fournit les indications essentielles qui vous permettront de renseigner **le recueil d'observations**.

Le recueil d'observations

est un document traitant du développement d'un enfant. Il est rempli par les professionnels d'une structure d'accueil et les parents (s'ils le souhaitent).

Puis, les parents choisiront (ou non) de le transmettre à des professionnels médico-sociaux extérieurs à la structure.



+ D'INFOS

Ce guide d'utilisation du « recueil d'observations du jeune enfant » au sein d'accueils collectifs est un outil réactualisé dans le cadre du schéma des services aux familles.

Conception et maquette : Zébra - **Rédaction :** équipe de la protection maternelle et infantile / petite enfance du Département -
Mise en pages : @scoopcommunication, 11289-MEP - **Crédits photos :** AdobeStock -
Impression : Département de la Seine-et-Marne - **Mise à jour :** Novembre 2019  

Sommaire

- / **05** Le recueil d'observations
- / **06** La démarche
- / **08** La rencontre avec les parents
- / **10** Les domaines d'observation



→ Le recueil d'observations

SES OBJECTIFS

Le recueil d'observations doit décrire un questionnement lié au développement d'un enfant et permettre d'échanger avec ses parents.

Dans un souci de prise en charge précoce, il permet une transmission d'informations aux professionnels extérieurs à la structure par le biais du parent.



**Les parents sont les uniques destinataires de ce document.
Ils peuvent ou non le transmettre à des professionnels de santé.**

SON CONTENU

Le recueil est une synthèse des observations réalisées par le référent* de l'enfant et d'autres professionnels de la structure d'accueil (auxiliaire de puériculture, éducateur de jeunes enfants, psychomotricien, psychologue, puéricultrice, animateur, ATSEM...). Son contenu doit être validé en équipe.

*Référént : professionnel dédié à l'accompagnement individuel de l'enfant

SON UTILISATION

Il existe deux modes d'utilisation possibles :

- une utilisation généralisée à tous les enfants
- un recueil ponctuel en cas de questionnement sur le développement d'un enfant en particulier

Option n° 1 : le recueil généralisé

Utilisé pour tous les enfants, il est rempli dans le cadre du suivi de leur évolution, dès la période de familiarisation et en lien avec les parents.

Option n° 2 : le recueil ponctuel

Il n'est rempli que lorsque le comportement de l'enfant interpelle l'équipe ou les parents.

L'initiative peut venir des parents ou d'un professionnel, après validation de l'équipe concernée dans la structure.

Dans tous les cas, la démarche doit être expliquée aux parents sans aucun jugement.



**Une réponse immédiate n'est pas nécessaire.
Cet outil nécessite des temps d'observation,
de mutualisation et de restitution.**

→ La démarche d'observation et d'échange avec les parents

INFORMATION OBLIGATOIRE

Les parents doivent être systématiquement prévenus de l'existence de cette démarche. Il est possible, par exemple, de déposer un exemplaire vierge du document « Recueil d'observations » dans le dossier remis lors de l'inscription de l'enfant. Il doit alors être inscrit dans le règlement intérieur et expliqué lors de l'admission de l'enfant.



MÉTHODE

L'observation doit être réalisée par plusieurs membres de l'équipe. Elle s'effectue sur une période suffisamment longue (la fiche d'observations ne doit pas être remplie que sur une seule journée).

Une fois l'observation validée par l'équipe, une rencontre est proposée aux parents.

Un modèle du recueil peut être remis de nouveau aux parents au moment de la prise de rendez-vous.

Il est également important de communiquer avec les parents, sur le contenu du document et sur la signification des termes employés.

REEMPLIR LE « RECUEIL D'OBSERVATIONS »

Le recueil est la synthèse de l'ensemble des observations supervisé par le responsable de la structure.

- Le contenu est validé par l'équipe travaillant auprès de l'enfant
- Seuls les constats sont notés, le diagnostic est de la responsabilité médicale (ex : écrire « J'appelle l'enfant, il ne réagit pas » plutôt que « qu'il ne m'entend pas ».)



Les professionnels doivent rester dans le factuel (observation de faits, en évitant toute interprétation ou jugement).

Il est important de prendre du temps pour observer, et de réunir l'équipe, pour croiser les regards, partager et échanger sur les éléments recueillis.



→ La rencontre avec les parents

La rencontre avec les parents doit être programmée après l'observation pour éviter :

- Un stress trop important pour les parents
- Une mise en difficulté des professionnels



BON À SAVOIR

L'échange doit avoir lieu dans une pièce dédiée à la rencontre, au calme, dans un environnement serein et propice (sans téléphone).
Il est nécessaire de ne pas être dérangé.
Il est aussi impératif de garantir la confidentialité.

AVANT LA RENCONTRE

Il convient de laisser un délai entre l'annonce du rendez-vous et la rencontre pour permettre aux parents de préparer l'entretien et d'avoir ainsi des éléments à échanger. Il est recommandé de :

- remettre à nouveau le recueil vierge lors de la mise en place de la démarche ;
- insister sur le fait que la présence des 2 parents est fortement recommandée afin qu'ils aient le même niveau d'information ;
- laisser la possibilité d'un accompagnateur (parent isolé, ou momentanément seul...) ;
- respecter un certain équilibre (nombre des participants, représentation parents/professionnels...) en évitant toutes relations antagonistes ;
- ne pas intégrer plus de 2 professionnels présents (dont le référent de l'enfant, de préférence), lors de la rencontre avec les parents.



PENDANT LA RENCONTRE

Le professionnel restitue les observations recueillies, en restant au plus proche du contenu du recueil validé et dans une écoute active. Il est indispensable de :

- faire preuve de tact, de diplomatie dans la restitution ;
- s'appuyer sur les compétences de l'enfant ;
- laisser du temps aux parents et aux professionnels pour assimiler les informations échangées.

Lorsque les parents font part de leurs observations lors de la rencontre, il est important de noter celles-ci dans une rubrique à la fin du document, intitulée « **Synthèse de la rencontre** ».



APRÈS LA RENCONTRE

Un autre rendez-vous avec les parents pour suivre l'évolution de la situation doit être envisagé.

L'utilisation du recueil est à l'initiative des parents. Ils peuvent transmettre ou non ce document à des professionnels extérieurs à la structure [médecins traitants, CAMSP (centre d'action médico-social précoce)...]. Ce sont eux qui doivent agir dans la plupart des situations.



C'est sur le parent que repose la décision de mettre en place l'action pour l'enfant (sauf en cas de danger pour ce dernier).

→ Les domaines d'observation

À PROPOS DE CHAQUE DOMAINE ÉVOQUÉ, SE DEMANDER :

- Si l'enfant y prend du plaisir ou non
- Si ce que l'on décrit est habituel, récent, variable selon les moments

LE REPAS

- L'enfant a-t-il de l'appétit ?
- Mange-t-il seul ou non ? (tenir compte de son âge)
- Demande-t-il de l'aide ? À qui ?

LE SOMMEIL

- Quelles sont les habitudes de l'enfant, ses rites d'endormissement et de réveil ?
- Quelle est la qualité de son sommeil, la durée ?
- Fait-il des cauchemars ?

LES MOMENTS DE CHANGE ET DE SOIN

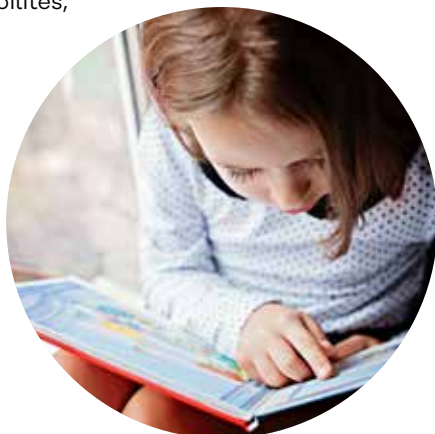
- Comment se comporte-t-il ?
- Participe-t-il activement ? De quelle manière ?
- Est-ce l'occasion d'interactions et d'échanges avec lui ? Sous quelle forme ?

CE QU'IL FAIT DANS LA JOURNÉE

- Quels activités et jeux précis aime-t-il particulièrement ?
- Quelle est sa manière de jouer ? (par ex : « se promène », touche à tout ou est attentif de longs moments, etc.)
- A-t-on le sentiment qu'il utilise toutes ses possibilités, qu'il s'ennuie, qu'il s'agite anormalement ?

DÉCRIRE EN FONCTION DE SON ÂGE

- Son activité motrice, aisance corporelle
- Ses activités plus fines :
 - Motricité manuelle
 - Eau, pâte à sel, livres, etc.
 - Autres activités



LE LANGAGE

- L'enfant gazouille-t-il ? À quels moments ?
- Quels mots utilise-t-il ? Quelles phrases ?
- Est-il différent selon qu'il est avec des enfants, avec un adulte ?

SON ATTITUDE

- Avec les adultes de la structure d'accueil
- Avec la personne qui est la plus responsable de lui (le professionnel référent)
- Avec les autres personnes
- Est-il différent selon les personnes ?
- Est-il différent selon les moments de la journée ? (sous quelles formes exprime-t-il ses demandes, crainte, plaisir, etc.)
- Est-il un enfant qui « passe inaperçu », qui joue tout seul, que l'on dit indépendant ?



AVEC SES PARENTS

- Comment est-il le matin ? Comment est-il le soir ?
- Les réclame-t-il ?
- Parle-t-il d'eux dans la journée ?

AVEC LES AUTRES ENFANTS :

- Regarde-t-il les autres enfants ? Les ignore-t-il ?
- Est-il agressif, passif, les imite-t-il ?
- A-t-il peur d'eux ou joue-t-il avec eux ?

EN GÉNÉRAL

L'enfant exprime-t-il :

- De l'aisance générale (ou tension, ou nervosité...) ?
- Du plaisir, de la gaîté ?
- De la confiance en lui ?
- De l'initiative (enfant actif, enfant qui attend que l'on fasse les choses pour lui, qu'on les lui propose...) ?

Département de Seine-et-Marne

Hôtel du Département
CS 50377 - 77010 Melun Cedex
01 64 14 77 77
seine-et-marne.fr

